

point à la ligne

ISSN 1295-5246

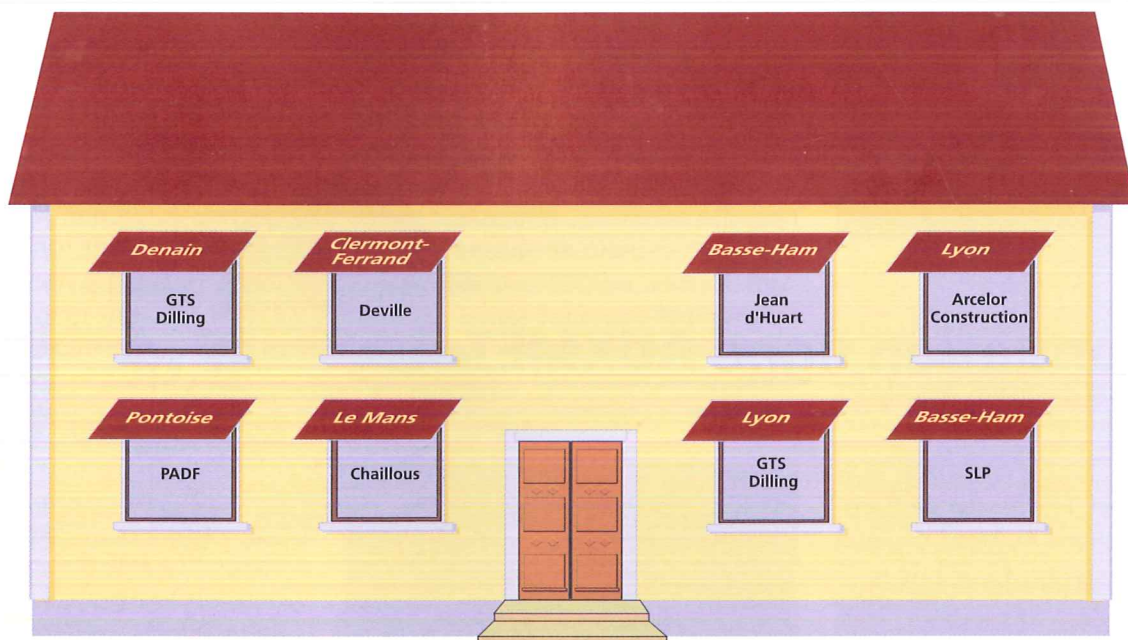


NOVEMBRE 2002

N° 93

Nos locataires

Fait plutôt rare auparavant, plusieurs établissements SLPM accueillent dorénavant des locataires. Aussi, ne soyez pas surpris de croiser de nouvelles têtes et de ne plus seulement admirer des alignements de paquets de tôles dans nos halles...



EDITO

PAR ALAIN GALIANA



Surfaces Louées = Patrimoine Maîtrisé

Afin d'être plus performants, nous nous devons d'optimiser sans cesse dans tous les domaines. Optimisation du temps, des compétences individuelles, des outils, des autres choix... et également des m². Sur ce dernier point, SLPM avait pris un peu de retard. En effet, ces dix dernières années, nos halles se sont vidées suite à des arrêts d'activités plus ou moins rentables, mais aussi du fait de la diminution des autres choix dans nos établissements par raréfaction en amont et mise en place de Mélodis. Cette opération, à elle seule, a permis d'expédier directement des

usines vers nos clients finaux près de 100 000 tonnes, dégageant ainsi des économies substantielles... et des m².

Dès 2003, le retard pris dans l'optimisation des surfaces sera comblé. En effet, 42 500 m² de halles et bureaux seront loués (tous les baux sont signés), soit près de 30 % de notre patrimoine immobilier. Les recettes annuelles s'élèveront à 950 000 €, sans charge supplémentaire, ce qui correspond à 2,8 % de rentabilité sur les capitaux engagés. A titre indicatif, à fin 2002, avec 400 000 € de loyers encaissés, notre rentabilité sur l'ensemble de nos activités sera de l'ordre de 8 %.

D'autres avantages sont à relever :

- Synergie des effectifs : nous avons des contrats de prestations de services avec nos locataires (manutention, bascule, maintenance...).
- Concentration de nos activités sur des surfaces nécessaires et suffisantes.

- Partage de certaines charges de fonctionnement (électricité, chauffage, ...).
- Possibilité de maintenir en bon état nos terrains et bâtiments, ce qui pérennise nos propres activités.
- Synergie Groupe : nos locataires font principalement partie d'ARCELOR et leur installation chez SLPM permet au Groupe de réaliser des économies de charges de structure.

Certains diront que notre métier n'est pas agent immobilier, que ces surfaces seraient mieux utilisées et rentabilisées en développant nous-mêmes de nouvelles activités ! Dans le contexte actuel, ce n'est pas l'option que nous avons choisie. Et, pour que cette nouvelle orientation soit une réussite, accueillons nos locataires comme nous savons le faire et créons avec eux toutes les synergies possibles pour encore mieux

travailler ensemble.

Chaillous au Mans

Depuis le 4 novembre dernier, nous avons le plaisir d'accueillir dans nos locaux du Mans nos confrères de la société Chaillous, filiale d'Arcelor Distribution.

Nos nouveaux locataires se sont installés sur une surface de 2 000 m² avec pour objectif la commercialisation de produits longs.

Cette nouvelle activité a entraîné l'embauche d'un salarié SLPM sur notre site du Mans.

Nous sommes persuadés que le développement de ce nouveau business confortera nos excellentes relations avec cette société.

Com'Ouest



M. Bonhommet, M. Urfin, M. Sokolowsky

D'Huart

Depuis le printemps, le bâtiment n°2 (12 000 m²) de Basse-Ham abrite des poutrelles du Groupe d'Huart, filiale d'Arcelor (cf. Point à La Ligne n° 89).



Denis Ehre, chef d'atelier

Deville à Clermont

Du nouveau à Clermont-Ferrand ! La société Deville, basée à Saint-Marcelin-en-Forez (42), s'installe dans notre dépôt. Sur une surface de 2 500 m², cette société du Groupe, spécialisée dans les produits longs, les aciers bétons et la fourniture industrielle, pourra désormais bénéficier d'un point de chute en Auvergne. Nous accueillons donc depuis le 1^{er} octobre cinq nouvelles personnes, et nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite.

Eric Giannettini

PADF

Nous accueillons sur notre site de Saint-Ouen l'Aumône, depuis début septembre, la Société Profil Arbed Distribution France, filiale du Groupe Arcelor, qui s'installe sur environ 20 000 m² de notre usine (d'une superficie totale de 45 000 m²).



La vocation de nos locataires étant le commerce de produits longs (poutrelles, aciers marchands, produits BTP, etc.), vous pourrez déjà remarquer, en parcourant le site, un gigantesque massif de béton qui se trouvera bientôt doté de deux superbes scies à poutrelles, l'une droite et l'autre circulaire, et bien sûr le stock de matières premières qui, de jour en jour, ne cesse de s'élever dans les ranchées de stockage prévues à cet effet.

Nous souhaitons la bienvenue à son Directeur Régional, Monsieur Bruno Jablonski, et à toute son équipe.

La Région IDF/N

Transformation ligne AUXMET, acte 1

Il y a longtemps que nous en parlions, mais cette fois ça y est, les travaux de transformation de la ligne AUXMET de l'établissement de Pontoise ont débuté le 21 octobre dernier.

Les machines modifiées ont été déplacées afin de laisser place au génie civil créant ainsi un vide de 15 m entre le décambreur et la cisaille. Une fosse de 5 m de long pour 4 m de profondeur y est actuellement creusée, mais la proximité de l'Oise a engendré des infiltrations d'eau et donc l'obligation d'utiliser des techniques spéciales.



Parallèlement, le premier empileur a été découpé pour pouvoir accueillir le système d'empilage des flans.



Quelques aléas ont perturbé le début du chantier (infiltration d'eau, fuite d'huile dans une fosse...) mais la réactivité et la bonne volonté de tous permettent de suivre le planning défini.

Quelques personnes, qui côtoient cette ligne depuis sa mise en service en janvier 1991, sont touchées de la voir ainsi démantelée, livrée aux pelleteuses et marteaux piqueurs mais sont convaincues qu'elle repartira de plus belle et que sa nouvelle configuration permettra nos succès de demain.

Sylvain Morin

Responsable EAT Maintenance

Pas de panique ! ! !

Pendant l'arrêt de la ligne Auxmet, l'équipe Appros de Pontoise se met en 4 pour assurer la continuité du service de l'Etablissement.

Non satisfait d'avoir approvisionné un stock feuilles de plus de 14 500 tonnes, il a été également constitué un stock bobines à Basse-Ham et Desvres. Ces dernières sont destinées à être déroulées, prioritairement, en longueurs non-commerciales.

En attendant vos commandes de flans, qui viendront nourrir notre toute nouvelle ligne, c'est avec beaucoup d'attention que nous ferons tout pour que cet arrêt soit, commercialement, le plus « indolore » possible.

La Région IDF/N



Vers l'entreprise intelligente ...

Une entreprise comme SLPM n'est pas compétitive parce qu'elle dispose de la plus grosse ligne de déroulage sur le marché ou du système informatique dernier cri.

Sa performance repose aussi et surtout sur sa capacité à être plus réactive, flexible et innovante que ses concurrents, en misant sur les compétences individuelles et collectives de ses salariés. En faisant de la gestion des compétences sa priorité, la région Ouest a pris comme postulat que la matière grise est aujourd'hui à l'origine de l'essentiel de sa valeur ajoutée. C'est dans cette logique que cinq de nos salariés se sont investis dans une forma-

tion diplômante et ont obtenu avec succès leur diplôme. Je félicite Jean-Michel Huet, Hugues Rocca-Serra, Philippe Clerc et Stéphane Simonato pour l'obtention de leur BP PIPP et Sophie Cadro pour sa li-

cence professionnelle Fonction Ressources Humaines, qui est le fruit de leur implication et persévérance dans cette démarche.

Je suis convaincu qu'ils seront maintenant capables de transformer leurs

connaissances nouvelles en de nouvelles méthodes de travail permettant ainsi d'améliorer notre efficacité.

Fabrice Sokolowsky



De gauche à droite : Hugues ROCCA SERRA, Philippe CLERC, Sophie CADRO, Jean-Michel HUET, Stéphane SIMONATO

Les "Dernières Nouvelles" de l'Est

Des départs...des arrivées, quoi de plus naturel pour SLPM comme pour toutes les sociétés qui pensent à la relève et surtout à l'avenir.

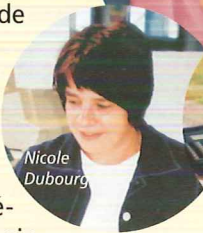
A Basse-Ham, il a fallu pallier le départ en préretraite de Ida Tormen et c'est Nicole Dubourg qui, après un congé parental, l'a remplacée au poste de secrétaire.

Quant aux clients rattachés à l'agence de Dijon, ils ont eu le plaisir d'entendre deux nouvelles voix au téléphone : celle de Marie-Thérèse Rao-Feuvrier et celle de Stéphanie Tron qui occupent toutes deux

un poste d'Assistante Commerciale sur les secteurs démarchés par Emmanuelle Buriola et Jean-Paul Verger.



Marie-Thérèse Rao-Feuvrier



Nicole Dubourg



Stéphanie Tron

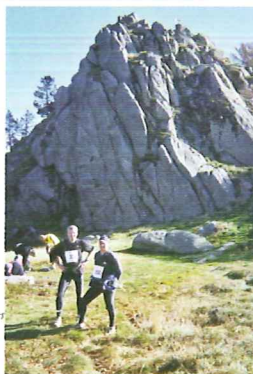
A signaler que Stéphanie est également depuis fin septembre COQUAL adjointe. Elle assiste donc Jean-Paul Verger dans la gestion de l'assurance qualité au sein de l'agence de Dijon.

Nous souhaitons à Nicole, Marie-Thérèse et Stéphanie beaucoup de satisfaction dans leur fonction respective.

La Com' de l'Est

Sur les pas des Templiers

65 kilomètres au travers des Causses et des Cévennes, 3000 mètres de dénivelé positif, le Trail des Templiers est la plus grande course nature organisée en Europe. Un seul objectif pour les 4 amateurs que nous sommes (2 représentants d'Arcelor, Félix Anelka et moi-même) : finir dans les délais impartis et revêtir le T-shirt "Finisher", seule prime offerte aux arrivants de cette course. Dimanche 27 octobre, 6 heures du matin, sur la place du village de Nant (Aveyron), 1900 coureurs munis de sacs à dos et de lampes frontales s'élancent pour cette aventure. Le parcours est très exigeant avec 4 ascensions à 1300 mètres d'altitude sur des



sentiers cassants et autant de descentes parmi les rochers qui vont tétaniser progressivement nos pauvres muscles et for-

cer près de 500 concurrents à l'abandon. Mais, grâce à l'ambiance régnant sur cette course et animé par un fort esprit de revanche, 3 ans après un premier échec, je parviens au bout de cette course en 11h42 min, soit plus de 5 heures après les meilleurs. Je suis accueilli par mon compagnon de galère Félix, qui, perclus de crampes, a été arrêté par les organisateurs au 42^e kilomètre, les 2 autres membres de l'équipe terminant en 11h25 min et 12h12 min.

Dominique Fessier, DAF

MOUVEMENTS

Effectifs

au 31/10/2002 :

329

Dont contrats en alternance : 4 %

Dont PRP/RTA/TPC : 20 %

→ ENTRÉES

- Alexia Fischbach (Basse-Ham / Commercial)
- Karem Zerelli (Lyon / Industriel)

→ SORTIES

- Alice Delaunay (DAF / Siège)
- Charles Lemoine (Denain / Industriel)
- Valérie Prod'homme (Siège / DREV)
- Jean-Pierre Lefevre (Denain / Industriel)
- Christelle De Loor (Pontoise / Commercial)

→ MUTATIONS

- Olivier Guillard (de Denain / Industriel à Siège / DOI)

Elections prud'homales : c'est le 11 décembre

Ces élections professionnelles ont lieu tous les cinq ans. Elles assurent le renouvellement des élus aux conseils de prud'hommes, juridictions électives et paritaires. Les conseils de prud'hommes règlent les différends qui peuvent s'élever entre les employeurs ou leurs représentants et les salariés qu'ils emploient. A défaut de conciliation, ils tranchent les différends par un jugement. 15 000 conseillers prud'hommes (employeurs et salariés) seront renouvelés par l'élection du 11 décembre.

Les électeurs appartiennent à des collèges salariés ou employeurs, qui comprennent cinq sections : industrie, commerce et services commerciaux, agriculture, activités diverses, encadrement. Un électeur ne vote que dans une seule section, dans la commune où se situe son entreprise.

Les électeurs reçoivent à domicile leur carte électorale précisant le bureau de vote dans lequel se rendre. Ils la présentent ainsi qu'une pièce d'identité le jour du vote.



Audits AFAQ 2002

2003 sera l'année du renouvellement des certificats et du changement de référentiel : la Norme ISO 9001 version 2000 remplacera la version 1994 dont la date limite de validité est le 14 décembre 2003.

- Renforcement du rôle du management (leadership) dans la détermination des processus clefs et de leur management.
- Système de management de la qualité, et non plus système d'assurance de la qualité.
- La priorité est donnée au management des processus, à leur efficacité et même à leur efficacité plutôt qu'à la conformité à des procédures.
- L'accent est mis sur l'écoute du client et la satisfaction de ses exigences, sur la planification (des objectifs et du système de management) et sur l'amélioration continue (PDCA).

me de management) et sur l'amélioration continue (PDCA).

- Valorisation des ressources humaines (compétences, sensibilisation, formation).

Voici quelques éléments nouveaux apportés par cette nouvelle norme.

Jacques Jonkergouw

Les audits de suivi n°2 (fin de cycle de certification) sont prévus aux dates suivantes :

Régions	Dates
Nord	6 et 7 novembre
Ouest	19 et 20 décembre
Est	8 novembre
CRAM	5 et 6 décembre
IdF/Normandie	Février 2003*

* audit reporté en raison de l'arrêt de la ligne.

Evaluation des risques

Depuis plus de 10 ans, l'employeur a l'obligation d'évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés ses salariés. Cette évaluation est intégrée dans le code du travail par le biais des articles L. 230-1 à L. 230-5. Le dispositif réglementaire a été renforcé par le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant sur la création pour le 8 novembre 2002

d'un document unique qui formalise les résultats de l'évaluation des risques.

Au-delà de la synthèse exhaustive des risques professionnels identifiés au niveau de chaque catégorie de personnel, en vue de les réduire ou les éliminer, ce document devient l'outil central d'une démarche d'amélioration de la prévention. Sa mise à jour, qui doit être réalisée au minimum annuellement, doit permettre de vérifier l'efficacité des actions de prévention des risques

connus et de prévenir le plus tôt possible les risques nouveaux.

Dans tous les sites, le document d'évaluation a été rédigé. Pour la Région Est, sa rédaction s'est étalée sur 9 semaines. 8 pilotes ont réalisé cette évaluation avec l'aide du personnel, des membres du CHSCT et du médecin du travail.

**Sécurité
J'Assure !**

Qu'ils soient liés à la circulation, à la manutention, à la situation de travail, à l'environnement, aux outils, aux produits dangereux, rien n'a échappé à l'œil vigilant de tous ceux qui ont participé à ce travail. Reste maintenant à réduire ou éliminer les risques identifiés, selon un plan d'actions qui sera détaillé dans le programme annuel de prévention et suivi chaque trimestre par le CHSCT.

Guy Delmer

Simple mais efficace

Dans le cadre de la sécurité, j'ai constaté une anomalie sur la ligne RIZZATO. En effet, il n'y avait pas de protection au niveau du tapis situé après la cisaille droite. Après réflexion, j'ai pensé qu'il serait bon d'installer une barrière et un capteur au niveau du tapis. Le projet a été retenu et le système a été monté par le service maintenance. Il permet de stopper le tapis et la ligne de production lors de l'ouverture de la barrière. L'opérateur peut ainsi effectuer les contrôles de feuilles en toute sécurité. Comme quoi, une action simple peut éviter bien des dangers.

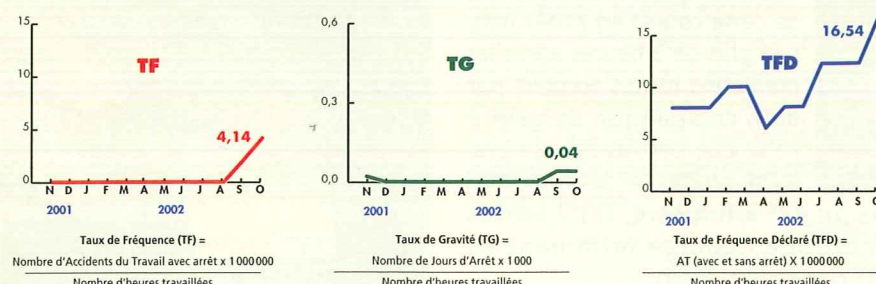
Mickaël Gilet



→ EN BREF → EN BREF

- L'intéressement aux performances 3^e trimestre a été versé le 4 novembre. Le taux de réussite Société est de 68 %
- Le Conseil d'Administration du 30 octobre a entériné le projet de transformation de SLPM de SA (Société Anonyme) en SAS (Société par Actions Simplifiées), qui devra être approuvé par une assemblée extraordinaire après consultation du CCE. Cette modification, qui devrait être effective le 31 décembre 2002, offrira une souplesse d'organisation et de fonctionnement.
- Le Grand Prix de Belgique de Formule 1 de Spa-Francorchamps n'est pas inscrit au calendrier des compétitions 2003, à cause de l'interdiction de la publicité pour le tabac en vigueur en Belgique. Les régions Est et Nord devront trouver une autre idée de manifestation clients... sauf décision contraire de la Fédération internationale de sport automobile (mi-décembre).

Résultats Sécurité Société sur 12 mois glissants



point à la ligne

Novembre 2002 © SLPM

1, rue des Fortes-Terres - Zone Portuaire
95310 SAINT-OUEN L'AUMONNE

Responsable de la publication : Jean-Louis Thil.

Rédacteur en chef : Aline Chajmowicz.

Comité de Rédaction : Michèle Benoit (Est),
Agnès Beugniet (IDF/Normandie),
Gaëlle Bouguin (CRAM), Sophie Cadro (Ouest),
Olivier Dietlin (Siège), Michel Dowkiw (Est),
Colette Leclercq (Nord).

ISSN 1258-5246

Conception - réalisation : Cap Pacifique, 0147 57 50 60.